

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
datent des 1er et 16 de chaque mois
et
se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS
LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot

se paient d'avance
Annonces... 25 c la ligne
Réclamations... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau,
M.M. Laffite et Co., place de la
Bourse 8, sont seuls chargés
à Paris de recevoir les annonces
pour le Journal du Lot.



BUREAUX
A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'hiver.

Table with columns for stations (Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsemprou-Libos) and train types (Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte de foire).

Cahors, le 24 avril 1873.

Un candidat nouveau se présente à Paris. Il a été désigné par le Comité électoral conservateur, qui a été constitué dans la réunion où M. Paul de Cassagnac a prononcé un discours si caractéristique dans les circonstances actuelles.

Voici le texte de la communication faite aux journaux par ce comité :

CANDIDATURE CONSERVATRICE.

Colonel STOFFEL

ORDRE DU JOUR MOTIVÉ
Voté le samedi 19 avril à la
salle Herz.

L'assemblée, considérant
qu'il est du devoir de tout
conservateur de combattre
avec une énergie égale les
candidatures Rémusat et Baro-

det, passe à l'ordre du jour.
Le comité conservateur s'est réuni hier soir et a porté à l'unanimité son choix sur M. le colonel Stoffel, qui a, séance tenante, accepté la candidature.

En conséquence, le comité, s'appuyant d'ailleurs sur les témoignages si spontanés de sympathie qui ont accueilli dans la réunion de la salle Herz le nom de M. le colonel Stoffel, présente sa candidature aux électeurs du département de la Seine.

LE COMITÉ CONSERVATEUR.

Le Pays s'exprime ainsi sur cette candidature :

Le colonel Stoffel est un officier du premier mérite ; nulle candidature ne saurait être plus conservatrice, car c'est l'armée qui, en ces temps difficiles, a la lourde tâche de maintenir l'ordre contre la démagogie excitée en bas, souvent flattée en haut. La persécution que le colonel Stoffel a eue à subir du gouvernement de M. Thiers sera un titre de plus aux yeux des conservateurs.

Une feuille moins accentuée que le Pays et remarquable par la modération de ses idées, la Liberté, contient les réflexions suivantes :

M. le colonel Stoffel est assurément un des militaires les plus distingués que nous ayons. Attaché militaire à Berlin pendant quatre années, il eut le mérite de la perspicacité et de la franchise. Ses rapports au ministre de la guerre, dont la publication produisit un si prodigieux étonnement, sont des chefs-d'œuvre de clarté. Ils témoignent d'une connaissance approfondie des institutions militaires de la Prusse ; de son tempérament, de son génie national. Sa présence à la chambre serait d'un grand secours, au moment de la discussion de la loi militaire, elle comblerait, de la façon la plus heureuse, le vide laissé par la mort de l'honorable M. de Chasseloup-Laubat ; elle serait en outre une protestation contre la mesure unique et brutale qui vient de le frapper.

Mais sa candidature a le tort d'arriver beaucoup trop tard. Il y a huit jours, quand M. de Rémusat hésitait, elle aurait peut-être pu rallier toutes les forces conservatrices, encore indécisées ; aujourd'hui, la place est prise. Le duel est commencé ; les deux camps sont en présence ; toute candidature nouvelle

est une candidature de diversion, que le sentiment même de la conservation commande de repousser.

Que M. le colonel Stoffel sache attendre : sa place est marquée dans la prochaine Assemblée ; le suffrage universel, en l'y envoyant, saura le récompenser de sa patience.

Nous donnons plus loin les principaux faits et articles de journaux, relatifs à l'élection de Paris.

Dimanche a eu lieu à la Sorbonne la distribution des récompenses aux Sociétés savantes des départements. M. le ministre de l'instruction publique a prononcé, à cette occasion, un discours que nous ne pouvons songer à reproduire ni même à analyser, et qui contient le programme complet des réformes que M. Jules Simon ne désespère pas d'avoir le temps d'appliquer à l'organisation de l'enseignement supérieur officiel.

La Liberté fait remarquer que ce n'est point le moment de discuter ces réformes, qui coûteront d'ailleurs fort cher et que la pénurie de nos ressources disponibles relègue à une très lointaine échéance. Mais elle ne peut pas laisser passer sans protestation la péroraison du discours de M. le ministre.

Après avoir exhorté ses auditeurs à « attendre tout » — le mot peut paraître ambitieux, si l'on songe qu'il s'agit d'argent à prendre dans les caisses de l'Etat — « de l'homme qui vient de libérer le sol national, » M. Jules Simon a continué en ces termes : « Je suis heureux de dire devant vous que cette tâche il l'a remplie seul, au milieu d'embarras inouïs, de difficultés sans nombre que lui créaient ces mêmes hommes qui, le lendemain, se flattaient de l'avoir aidé dans son œuvre ! » Un tel langage, qui eût été en toute occasion aussi malséant qu'injuste, emprunté à la situation présente une gravité particulière.

C'est le moment où une fraction du parti conservateur fait le sacrifice de ses plus respectables scrupules en soutenant à tort la candidature de M. de Rémusat ; c'est ce moment qu'un collègue du ministre des affaires étrangères choisit pour récriminer contre la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale !

Le Français dit à ce sujet :

Dans le monde politique, on est d'accord que ce discours, contenant une attaque directe et violente contre l'Assemblée, est l'événement le plus grave qui se soit produit depuis longtemps. Nul exemple n'avait encore été donné, même sous le régime actuel, d'une pareille offense faite par un ministre à l'autorité souveraine.

On se demande ce que feront les ministres conservateurs après un acte dirigé peut-être contre eux autant que contre l'Assemblée.

Election de Paris.

Le bruit a couru que M. Barodet devait se désister. Cette rumeur paraît entièrement fautive ; néanmoins, nous donnons pour mé-

moire l'appréciation qu'a publiée à cet égard le Pays.

Le bruit s'accrédite d'une petite manœuvre électorale qui ne manquerait pas de causer un grand scandale très prochainement, si par hasard elle se produisait dans les conditions que nous allons indiquer.

Tout le monde sait qu'il est toujours facile d'avoir raison d'un républicain en faisant luire à ses yeux des avantages sérieux.

M. Barodet n'est pas plus à l'abri des séductions que la plupart de ses coreligionnaires politiques.

Or, on nous assure, de la façon la plus positive qu'un arrangement aurait été accepté par M. Barodet, arrangement d'après lequel il retirerait sa candidature trois ou quatre jours avant l'élection, laissant M. de Rémusat maître du champ de bataille, et mettant les radicaux dans l'impossibilité de trouver un autre candidat.

Quel est le bureau de tabac, quelle est la civette, quelle est la recette particulière, quelle est la recette générale, quel est même le poste d'ambassadeur que l'on a promis au citoyen Barodet, pour faire fléchir son incorruptible civisme, voilà ce que nous serons assez prudent pour paraître ignorer.

Mais, en tous cas, nous prenons date pour notre prédiction, et si vous voyez le citoyen Barodet s'en aller la main sur le cœur, avec des sanglots patriotiques et des yeux attendris par l'abnégation, vous pourrez vous dire que le citoyen Barodet a trouvé quelque chose de plus profitable que l'élevage des lapins.

Donc que ses amis le surveillent ; qu'on ne laisse plus Barodet sortir tout seul ; qu'on l'empêche de parler à des personnes suspectes, qu'on ait l'œil sur lui.

Radicaux, prenez garde à Barodet ! il pourrait bien vous jouer un mauvais tour au dernier moment et vous laisser en plan quand vous vous y attendrez le moins !

Versailles le cajole, Versailles le lutine agréablement ; on lui offrira de bons cigares, du bon vin, des vêtements, du savon, des bottes et le reste, enfin, tout ce que rêve d'habitude un républicain bien pensant.

On en a pris plus d'un comme cela. Barodet pourrait bien n'être pas aussi vigoureux dans sa résistance que le bon saint Antoine, qui, lui, pourtant n'avait qu'un compagnon pour le soutenir contre la tentation, tandis que Barodet en a un vrai troupeau, cent mille au moins.

Radicaux, ayez l'œil ouvert sur Barodet !

La candidature de M. de Rémusat gagne tous les jours du terrain, disent ses partisans d'un air convaincu.

Et les radicaux répondent avec la même conviction :

— La candidature du citoyen Barodet gagne tous les jours du terrain.

Cependant, les deux armées escarrouchent, et quelques braves sont atteints dans la mêlée. Un des plus mal traités est assurément le pauvre M. Langlois, ce gesticulateur inoffensif, mais encombrant, qui a poussé tant de cris et a tant de fois remué les bras depuis qu'il est député de Paris.

M. Langlois ayant manifesté en faveur de M. de Rémusat par lettre spéciale, où il est dit que l'élection du ministre des affaires étrangères est le seul moyen de sauver le suffrage universel menacé, la République française lui administre une leçon terriblement

dédaigneuse, morceau charmant d'ailleurs et d'une facture excellente.

Comme entrée de jeu, on l'appelle une « estimable vieille barbe » et on lui apprend que, bien qu'il traite de citoyens les rédacteurs de la République française, ceux-ci ne le considèrent plus désormais que comme monsieur Langlois à qui l'on dit des choses comme celles-ci :

Rassurez-vous, monsieur Langlois, digne philosophe qui avez passé vingt ans de votre vie à nous rabattre les oreilles de vos travaux et de vos études consacrés à l'élaboration d'un programme de gouvernement républicain que vous n'appliquerez jamais. Il n'est point du tout question de briser votre existence politique, qui nous paraît d'ailleurs toucher à son terme. Evitez, nouveau et bruyant Curtius, de vous jeter dans ce gouffre que vous seul apercevez et où nul ne cherche à entraîner ni vous, ni la démocratie. Reprenez vos sens, honorable et antique républicain ! Tâchez seulement de voir clair. Il n'y a pas si longtemps qu'on vous tenait pour exalté. Vous protestez alors. Prenez garde de vous exalter en sens contraire.

En passant, on accorde à M. Tirard, bijoutier politique également inoffensif, mais d'un aspect plus imposant que M. Langlois, un évergissement de quatrième classe :

Nous n'avons jamais prétendu exclure du parti républicain ni les honorables plénipotentiaires qui se sont cru permis de trafiquer avec M. Thiers des voix de la démocratie parisienne, ni même MM. Tirard et Langlois, dont nous avons parlé plus expressément, et qui nous semblent dans toute cette affaire — le dernier surtout — jouer le seul rôle proportionné à leur influence et à leur mérite, le rôle de mouches du coche bourdonnantes, voletantes et importantes. Tous ces prétendus « excommuniés » sont parfaitement libres de faire ce qu'il leur plaît. Ils ne sont point nos conseils, et nous n'avons pas de conseils à leur offrir. Qu'ils se séparent du parti républicain, c'est leur affaire. Nous savons ce qui leur arrivera, et c'est ce qui nous a fait dire, spécialement à MM. Tirard et Langlois, que la démocratie parisienne n'avait à leur endroit qu'une seule prétention, celle de cesser d'être représentée par eux.

Demain, probablement, nous aurons l'exécution de M. Cheruschi. Cet honorable commerçant sort de son long silence pour recommander M. de Rémusat. Il lui en cuira.

A toutes les recommandations déjà citées, il faut ajouter celle du comité républicain présidé par M. Carnot, autre vieille barbe. Ce comité développe en style solennel les arguments de la vieille barbe Langlois, à savoir que M. de Rémusat assure l'intégrité du suffrage universel. Néanmoins il faut ajouter qu'au point de vue de M. Thiers, ce manifeste contient d'assez bonnes idées, quand il dit eux barodetins :

— Mais nous ne faisons point la guerre à M. Thiers ni à son gouvernement, s'écrient les adversaires de la candidature Rémusat ; nous ne voulons ni le renverser ni l'ébranler.

— Eh ! nous le savons bien, que vous ne le voulez point ! Mais il s'agit non de ce que vous voulez, mais de ce que vous faites, — non de vos intentions, mais des conséquences.

Vous ne lui faites pas la guerre ; mais pourtant, si vous êtes vainqueurs, qui donc vaincrez-vous, si ce n'est lui ?





